Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 138 (1993)

Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

un cas, j'ai même essuyé des reproches qui s'adressaient en fait à une autre troupe dont le passage avait, semble-t-il, laissé une image peu reluisante.

Bien que la loi fédérale sur l'organisation militaire oblige communes et habitants à mettre à disposition de la troupe des locaux et des places de parc, j'ai toujours renoncé à imposer une présence militaire qui n'aurait fait que nuire à l'image de l'armée auprès de la population.

Je suis convaincu qu'un soin particulier doit être voué aux relations que la troupe entretient avec les autorités communales et la population civile, si l'on veut continuer à s'entraîner de la manière la plus réaliste possible dans un milieu qu'aucune place d'armes n'offre et qu'aucun simulateur ne saurait remplacer.

En guise de bilan

La conduite de mon unité m'a aidé à mieux cerner et à apprécier les valeurs auxquelles j'ai toujours été sensible. La pensée d'avoir agi avec conviction pour le bien commun m'apporte une satisfaction stimulante qui dissipe le sentiment de nostalgie engendré par l'accomplissement des derniers actes de commandement.

J.B.

